République Française

Département du Finistère

Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260115-3DBC150126-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE COMMUNAUTE**	Délibération
	Séance du 15 janvier 2026	N°3dbc150126

Le Bureau de communauté, dûment convoqué, s'est réuni en séance le Jeudi 15 janvier 2026, à 18h00 à l'hôtel de communauté. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 9 janvier 2026

PRESIDENT : M. Jean-François TREGUER

PRESENTS : Patrice BOUCHER, Marie-Annick CREACHCADEC, Monique LOAEC, Bernard GIBERGUES, Christine CHEVALIER, Andrew LINCOLN, Martial CLAVIER, Hervé OLDANI, Gwendal LE COQ,

EXCUSES : Nadège HAVET, Roger TALARMAIN, Guy TALOC, Philippe LE POLLES,

Demande de subvention pour l'étude technico économique de la restructuration de la station d'épuration du Drennec

Les équipements de la station d'épuration du DRENNEC sont vieillissants.

Les diverses études menées depuis 2019 ont permis de mettre en place un programme de travaux de réhabilitation du réseau, et ont également confirmé le dépassement de la capacité organique maximale de la station d'épuration d'ici les prochaines années. Avec l'ensemble des données le pôle eau et assainissement de la Communauté de Communes du Pays des Abers souhaite réaliser une étude technico-économique pour la restructuration d'une station d'épuration de type boues activées pouvant accueillir à minima 1 600 EH (équivalent habitant).

L'étude technico-économique demandée a pour but d'analyser les solutions techniques les mieux adaptées au traitement des eaux usées et au rejet des eaux traitées, et de proposer un projet répondant aux critères suivants :

- Meilleur coût économique ;
- Respect des normes définies pour la préservation du milieu ;
- Garantie de fonctionnement correct sur le long terme ;
- Prise en compte du développement urbanistique et économique de la commune et de la collectivité.

Cette étude se décompose en plusieurs étapes :

- Phase 1 : définition des besoins à 20 ans liés à l'urbanisation et au développement économique de La collectivité. La définition des besoins sera réalisée sur la base des éléments identifiés dans le cadre du schéma directeur et du PLUi ;

- Phase 2 : analyse de l'acceptabilité des milieux récepteurs potentiels en lien avec les objectifs qualitatifs et quantitatifs définis pour les masses d'eau ;

- Phase 3 : comparaison technico-économique des filières de traitement envisageables, en intégrant une approche relative au développement durable, et en analysant la faisabilité éventuelle du raccordement sur une station d'épuration voisine ;

- Phase 4 : synthèse des réflexions, analyse des scénarii proposés et choix de la filière la plus adaptée.

Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260115-3DBC150126-DE

Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Pays des Abers sollicite auprès du Conseil Départemental du Finistère et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne un financement au titre des aides pour les études en assainissement.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Etude technico- économique (phase 1 à phase 4 + options)	**35 373.00 € HT**
Financement sollicité - Conseil Départemental du Finistère - 20%	7 074.60 €
Financement sollicité - Agence de l'Eau Loire Bretagne - 25%	8 843.25 €
Montant restant à la charge de l'EPCI 55%	19 455.15 € HT

Le conseil d'exploitation, au titre de l'assainissement, du 20 novembre 2025 a pris connaissance de ce projet.

Après en avoir délibéré, le Bureau de communauté décide, à l'unanimité, d'approuver le plan de financement présenté et d'autoriser le Président à solliciter les subventions précisées, ainsi que tout financement complémentaire qui pourrait être attribué ultérieurement.

Fait et délibéré à Plabennec le 16 janvier 2026,

Le Président,





Monsieur Jean François TREGUER